

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Band: 64 (2014)
Heft: 2

Artikel: Le manuel d'histoire économique de la Suisse et la Seconde Guerre mondiale
Autor: Marguerat, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-390834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le manuel d'histoire économique de la Suisse et la Seconde Guerre mondiale

Philippe Marguerat

La toute récente *Histoire économique de la Suisse au 20^e siècle* (Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert, Basel 2012) consacre un certain nombre de pages à l'économie suisse dans le contexte international pendant la Seconde Guerre mondiale. Ces pages, vu les débats qui entourent cette question, méritent examen. Précisons-le d'emblée: cet examen ne porte que sur ces pages (une dizaine de pages sur 1200, mais il s'agit d'une question très débattue et particulièrement sensible); il n'engage aucun jugement sur le reste de l'ouvrage.

Une première contribution, celle de P. Halbeisen et T. Straumann, étudie la politique économique de la Suisse dans le contexte international de la guerre (pp. 1017–1023). Elle se centre sur les problèmes monétaires du pays, et notamment sur l'action de la Banque nationale suisse (BNS). S'attachant aux facteurs purement économiques, elle analyse les contraintes auxquelles est soumise cette politique et les marges de manœuvre dont elle dispose. La démonstration, bien menée, reprend pour l'essentiel l'étude publiée par la BNS en 1999 (V. Crettol, P. Halbeisen, *Les motivations monétaires des opérations sur or de la BNS*). On soulignera qu'elle se sépare cependant sur l'un ou l'autre point important de l'étude de 1999 et surtout des affirmations de la Commission indépendante d'experts. Un premier point est la nature inflationniste ou non des achats d'or allemand par la BNS: alors que les travaux dans la mouvance de la Commission dénonçaient le caractère inflationniste de ces achats, la contribution de P. Halbeisen / T. Straumann nuance fortement, en soulignant le caractère non problématique de ces achats aux yeux des autorités monétaires suisses dans la mesure où les francs ainsi fournis à l'Allemagne étaient dépensés dans des pays tiers et ne revenaient pas en Suisse. Un second point est le caractère utile ou non dans une perspec-

tive conjoncturelle des achats d'or allemand: alors que l'étude de 1999 et les travaux de la Commission déniaient à ces achats toute utilité conjoncturelle, la contribution réintroduit leur utilité, en soulignant que la BNS a pu lutter contre l'inflation en vendant de l'or sur le marché (d'où assèchement du marché et de la demande), métal – ce que ne précise pas la contribution, mais est impliqué par son affirmation – ne pouvant provenir, en tout cas en partie, que des achats d'or à l'Allemagne.

Dans leur conclusion, les auteurs présentent la politique économique suisse comme un succès: le franc a été maintenu à un cours stable, la hausse des prix a été contenue, le commerce extérieur a pu continuer à alimenter le pays, etc. ... Seul bémol selon les auteurs: ce succès a été obtenu dans des conditions politiquement, juridiquement et moralement problématiques (allusion aux achats d'or allemand par la BNS). Mais ce bémol, il faut le souligner, tombe comme un cheveu sur la soupe: dans l'analyse, aucune évocation n'a été faite des facteurs politiques et juridiques – ce qui est un grave manque, surtout quand il s'agit de politique en temps de guerre et que la contribution figure dans une section intitulée «Wirtschaft und Politik». Bonne analyse donc de certains facteurs purement économiques, mais inscrite dans un cadre trop étroit, ce qui limite sa portée. Et ceci nous amène à la seconde contribution, qui elle envisage ces facteurs, mais d'une manière très particulière.

Cette seconde contribution, celle de M. Mazbouri et R. Lopez, analyse la place financière dans le contexte international pendant la guerre (pp. 488–494). La vision qu'elle en donne, appuyée sur une bibliographie orientée et lacunaire, est pour le moins étonnante. Les assertions se succèdent, les unes inexactes, les autres incomplètes.

Pour commencer, il est affirmé que «de nombreux instituts financiers sont allés jusqu'à aryaniser leur direction pour complaire aux responsables du III Reich» (p. 492). On a beau se reporter aux études invoquées à l'appui de cette affirmation, celles de St.Karlen sur les assurances et de M. Perrenoud sur les banques, on ne trouve rien de semblable. Le départ en 1940 d'A. Dreyfus (administrateur de la SBS) pour les Etats-Unis n'a rien à voir avec une aryanisation: Dreyfus reste au CA de la banque jusqu'en 1941 et continue par la suite à représenter la SBS aux Etats-Unis. Si l'on veut faire dire à l'affirmation des auteurs ce qu'elle ne dit pas et qu'on envisage des mesures d'aryanisation dans des succursales ou des représentations en Allemagne de banques ou d'assurances suisses, on ne trouve pas beaucoup mieux: selon les mêmes études, rien du côté des banques; quelques mises à l'écart de cadres ou d'employés dans le cas des assurances, mais cela avant la guerre et sous l'empire du parti nazi et surtout de la législation nationale-socialiste, inéluctable; mesures qui

n'ont rien à voir avec une épuration des directions en Suisse même, sens obvie de l'affirmation des auteurs.

Quand on aborde l'activité des banques suisses pendant la guerre, le flou et l'inexactitude ne diminuent pas. L'affirmation que «les banques suisses ... ont opéré de considérables transactions de devises et de billets avec la Reichsbank» (p. 492) est juste, mais elle n'est pas assortie de sa nécessaire contre-partie: à savoir la constatation qu'elles ont fait de même avec les Alliés (ainsi les ventes bien connues et massives de francs français par les banques suisses, par exemple par le Crédit suisse et son directeur H. Grandjean, aux Alliés). Quant à la BNS, son rôle est largement évoqué, mais il est présenté sous un éclairage unilatéral. Que la BNS ait acheté de l'or acquis de force par le Reich dans les réserves des banques centrales de Belgique et de Hollande est exact; mais l'accusation que «cela était parfaitement connu des directeurs de la BNS» (p. 493) est discutable: les directeurs de la BNS ont certes eu très tôt des inquiétudes, puis des soupçons, mais aucune preuve de l'origine de cet or ni de son caractère licite ou illicite; d'où les expertises qu'ils ont demandées à des juristes à l'été 1944, expertises concluant à l'extrême difficulté à qualifier le caractère licite ou non de cet or (cf. sur ces questions Commission d'enquête du Comité BNS, 15.7.1946, Archives BNS, carton 105.7., et avis de droit Schindler, 22.7.1944, AF, 7110/1973/134/vol. 3, publié en extraits dans DDS, vol. 15, n° 181). Il est vrai, comme l'affirme la contribution, qu'en 1942 «les directeurs de la BNS ont pensé à fondre les barres de métal en question» (p. 493), mais ce projet, témoignage de leurs inquiétudes, a été aussitôt abandonné – ce que ne précise pas la contribution. Ce que ne précise pas non plus la contribution, c'est que jusqu'à l'automne 1944 les représentants de la Reichsbank n'ont cessé d'affirmer que de l'or belge n'avait pas été livré à la Suisse (cf. par exemple p. v. Directoire BNS, 21.10.1943, n° 1009). A quoi il faut ajouter que le Département politique fédéral et le Conseil fédéral, tout en étant conscients des problèmes que pouvait poser l'achat d'or allemand, ont encouragé dès 1940 et entériné en 1943 cet achat (p. v. Directoire BNS, 31.10.1940, n° 912; lettre DPF à BNS, 17.8.1943, AF, E 2001 (E) 2, vol. 560; et lettre Pilet à DPF, 10.11.1943, AF, 2001 (E) 2, vol. 560) – ce que tait la contribution.

Et si les autorités ont entériné l'achat d'or allemand, c'est que cet achat s'inscrit dans une problématique capitale que la contribution ne voit pas ou ne veut pas voir: le rôle de cet or dans les négociations économiques avec l'Allemagne de fin 1942 au printemps 1944. Comme on le sait, ces négociations, dont l'or est l'enjeu majeur, sont très difficiles: l'Allemagne exige l'achat de cet or contre des francs qui lui sont plus que jamais indispensables, alors que la Suisse (BNS et autorités fédérales)

cherche à freiner le plus possible cet achat, achat sans lequel l'Allemagne menace la Suisse d'une guerre économique. Sur ces négociations, les auteurs de la contribution auraient eu tout loisir de méditer les documents allemands publiés dans les annexes du volume *Schweizerische Aussenwirtschaftspolitik* patronné par la CIE (annexe 8, pp. 465–466, notice Wiehl, chef de la diplomatie économique allemande, 30.5.1943: «... bei internationalen Finanztransaktionen der Reichsbank [vente d'or] wäre den Schweizern unmissverständlich zur Kenntniss zu bringen, dass wir die Reibungslose Fortsetzung dieser Dienste [achat d'or] als selbstverständliche Voraussetzung für den Abschluss ... jedes Abkommens betrachten ...») ainsi que dans les *Akten zur deutschen auswärtigen Politik*, série E, vol. 7 (entre autres, doc. n° 323, message Schnurre à Ribbentrop et Hitler, 18.4.1944: «erst nach mehrfachen Krisen, bei denen jedesmal die Frage des Abbruchs des Verhandlungen und die Anwendung wirtschaftlicher zwangmassnahmen gegen die Schweiz von neuem überprüft werden musste, ist es schliesslich gelungen ... zu einer Regelung zu kommen ...»). Comme le montrent les documents allemands, c'est la poursuite d'un certain volant d'achat d'or allemand qui a permis à la Suisse d'arriver à un accord et d'échapper à une guerre économique de la part de l'Allemagne.

On ne comprend pas comment les auteurs de la contribution ont pu en venir à écrire que «Tandis que les affaires avec le Reich se déroulaient dans un cadre de collaboration bien établie et bienveillante de part et d'autre, les relations avec la Grande-Bretagne et les USA étaient tendues» (p. 493): s'il est vrai que les relations avec les Alliés étaient tendues, que faut-il penser de la «collaboration bienveillante» des protagonistes allemand et suisse à la lumière de la documentation citée?

Même perplexité lorsque les auteurs prétendent qu'«à partir de 1943 la BNS disposait d'une marge de manœuvre suffisante, qui lui aurait permis de réduire les achats d'or ou de les suspendre, sans que cela conduise à des problèmes monétaires graves en Suisse» (p. 493). Oui, dans une perspective étroitement technique et dans un monde réduit aux seuls paramètres monétaires, mais certes pas dans un monde régi par d'autres facteurs économiques et dominé par le facteur de la menace allemande; c'est en plus ignorer que la BNS s'est efforcée de diminuer ses achats d'or allemand depuis l'été 1943 – d'où les négociations chaotiques avec le Reich.

On ne comprend pas mieux comment les auteurs peuvent affirmer qu'après 1940 «les banques suisses n'accordèrent à l'Angleterre des francs qu'au compte-gouttes, alors que les écluses restaient grandes ouvertes en direction des puissances de l'Axe» (p. 494). L'affirmation est floue et

mêle indûment deux types d'opérations et d'institutions. Si l'on entend par banques suisses les banques commerciales (à l'exclusion de la BNS), la réalité est que nous ne parvenons pas à chiffrer complètement les services ainsi rendus à l'un et l'autre camp: ce que nous savons, c'est que les grandes banques ont fourni des francs au Reich contre achat d'or pour 87 millions,¹ contre achat de titres divers pour 50 à 100 millions² et qu'elles ont acheté des billets, français avant tout, aux banques allemandes pour peut-être 100 à 150 millions,³ billets revendus dans leur grande majorité aux Alliés (qui se les procuraient notamment avec des francs obtenus de la BNS!)⁴; en contre-partie, elles ont consenti des crédits aux gouvernements en exil à Londres ainsi que divers services à l'économie anglaise, services dont semblent témoigner les actifs au bilan des trois grandes banques: ces actifs, comparés à ceux en faveur de l'Allemagne – indice qui vaut ce qu'il vaut, mais n'est pas innocent – montrent des montants largement supérieurs année après année et en augmentation constante (cf. M. Perrenoud et al., *La place financière et les banques ...*, 2002, annexes, pp. 601–610).⁵

Quant à l'évocation des «écluses ouvertes en direction des puissances de l'Axe», elle concerne les opérations de la BNS, qui, si elle a consenti au Reich pour toute la durée de la guerre 1,2 mrd. francs (contre achat d'or), a octroyé aux Alliés 2,4 à 2,5 mrd. francs (rachetés en partie ultérieurement par la Confédération⁶) contre achat d'or ou de dollars (dont 1 mrd. pour la Grande-Bretagne et Canada: 270 millions contre dollars

1 Les chiffres indiqués par le volume sur l'or de la CIE (p. 78) font illusion. Comme le montre l'étude de Michel Fior sur la SBS (*Les banques suisses, le franc et l'Allemagne*, Genève 2002, pp. 144–146), ils ne correspondent pas aux achats d'or allemand de ces banques, seul critère pertinent.

2 Cf. Hanspeter Lussy et al., *Schweizerische Wertpapiergeschäfte mit dem «Dritten Reich»*, Zürich 2001, p. 315. Les 50 à 100 millions contre titres sont probablement exagérés, une partie de ces montants relevant de la fuite des capitaux hors d'Allemagne à la fin de la guerre, et non de services au gouvernement du Reich (cf. Christiane Uhlig et al., *Tarnung, Transfer, Transit. Die Schweiz als Drehscheibe verdeckter deutscher Operationen (1939–1952)*, Zürich 2001, pp. 118–127.

3 Environ 50 millions FS contre billets français pour la SBS, cf. Marc Perrenoud, Rodrigo López, *Aspects des relations financières franco-suisses*, Lausanne 2002, p. 128. Même observation qu'à la note 2 pour les montants.

4 Autrement dit, les billets français achetés par les banques suisses et revendus aux Alliés contribuent également à l'effort de guerre allemand et à l'effort de guerre allié: les services se neutralisent, en tout cas partiellement.

5 Si l'on envisage les actifs de toutes les banques, la situation est un peu différente: jusqu'en 1942, les actifs en faveur de la Grande-Bretagne et Canada restent inférieurs à ceux en faveur du Reich, mais en augmentation constante depuis 1940, tandis que ceux en faveur de l'Allemagne régressent; à partir de 1943, les actifs en faveur de la Grande-Bretagne et Canada sont supérieurs à ceux de l'Allemagne; cf. Fior, *Les banques suisses, le franc et l'Allemagne*, p. 226.

6 Rachetés pour environ un tiers du montant global: 800 millions francs.

de septembre 1939 à début 1942 plus 730 millions contre or depuis juin 1941, cf. not. pour les 270 millions lettre BNS à DPF, 9.10.1945, et pour les 730 millions le tableau Gold-Transaktionen du vol. sur l'or de la CIE, pp. 321–325). Contrairement à ce que suggère la contribution, il se pourrait bien que la place financière suisse (banques commerciales et BNS) ait fourni plus de francs aux Alliés qu'au Reich: soit, pour ce qui est quantifiable, et pour toute la période de la guerre, 2,4 à 2,5 mrd.⁷ contre 1,5 mrd. environ au Reich (chiffre probablement exagéré, cf. notes 2 et 3).⁸ Et les francs en faveur de l'Angleterre/Canada n'ont pas été versés qu'au compte-gouttes comme l'affirme la contribution: alors qu'en 1940–1941, le Reich recevait 314 millions francs (87 millions de la part des banques commerciales et 227 millions de la part de la BNS, plus un certain volant, mais faible à ce moment, contre titres et billets), ce ne sont pas moins de 320 millions francs qui ont été remis par la BNS à l'Angleterre (les 270 millions mentionnés contre dollars et 50 millions contre de l'or, cf. DDS, vol. 15, no 359, p. 890, lettre BNS à DPF, 6.2.1945; plus certains services); et au final, pour toute la durée de la guerre, 1 mrd. francs au minimum.

Bref, on a affaire à une contribution qui ne correspond ni à l'état des connaissances ni à l'évolution du débat suscité par la problématique. L'illustre bien la bibliographie, qui ignore les travaux importants de W. Boelcke, de M. Fior, de J. M. Grossen, de J. C. Lambelet, de M. Meier, de K. Urner et mes propres études, travaux qui tous proposent d'autres visions, visions qui intègrent certains des points de vue et des documents mentionnés dans cette critique. Que l'on ne soit pas d'accord avec ces travaux est une chose, mais que l'on n'en tienne pas compte – ne serait-ce que pour les réfuter – et qu'on les omette de la

7 Le montant, non chiffré par la CIE, peut être calculé de deux manières: soit à partir du tableau Gold-Transaktionen für eigene Rechnung de la BNS tel qu'il figure dans le volume sur l'or de la CIE, pp. 321–325 (730 millions pour Grande-Bretagne et Canada et 1043 millions pour les Etats-Unis, à quoi il faut ajouter 270 millions à l'Angleterre contre dollars de septembre 1939 à début 1942 consignés dans la lettre de la BNS au DPF du 9.10.1945 et 300 millions aux Etats-Unis contre dollars comme l'indique un rapport sur les relations avec les Etats-Unis, AF, E 2001 (E) 2/641, 20.2.1945; soit à partir du doc. 443 des DDS, vol. 15, qui donne 1 mrd. de reprises d'or des Alliés de juin 1941 à fin 1944 par la BNS (en ne tenant pas compte des sommes rachetées par la Confédération), à quoi il faut ajouter 460 millions environ rachetés par la Confédération en 1943–1944, plus 443 millions de reprises d'or allié par la BNS (rachetés pour partie ensuite par la Confédération) de janvier à juin 1945 ainsi que les 270 millions remis à l'Angleterre de septembre 1939 à début 1942 et les 300 millions remis aux Etats-Unis contre dollars.

8 Si, pour mesurer l'effort de la place financière envers les Alliés, on croit devoir retrancher du montant de 2,4 à 2,5 mrd. la somme rachetée par la Confédération, reste toujours 1,6 à 1,7 mrd., soit autant, sinon plus que la somme fournie par la place financière à l'Allemagne. Mais ce calcul ne s'impose pas forcément: les 2,4 à 2,5 mrd. ont bel et bien été fournis dans un premier temps par la place financière, en l'occurrence la BNS.

bibliographie est autre chose: c'est une atteinte aux règles fondamentales du métier d'historien.

Au total, ce manuel d'histoire économique, avec ces deux contributions, avec la première avant tout, permet de comprendre certaines des variables auxquelles a été soumise l'économie suisse dans le contexte international pendant la Seconde Guerre mondiale et certaines des réponses qui ont été données; mais il ne livre de la problématique dans son ensemble qu'une vision déséquilibrée et incomplète. Le travail reste à faire.